



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0244

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Convention de subvention avec l'association Solen pour une offre de services et de soutien au projet MEJ, à la semaine de l'Emploi et au forum des commerciaux - Programme d'actions 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0244**

commission principale : développement économique

objet : **Convention de subvention avec l'association Solen pour une offre de services et de soutien au projet MEJ, à la semaine de l'Emploi et au forum des commerciaux - Programme d'actions 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte

Le territoire des Lônes et Coteaux du Rhône recouvre dix communes du sud-ouest de l'agglomération : Sainte Foy lès Lyon, La Mulatière, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis Laval, Irigny, Charly, Vernaison, Givors et Grigny.

Avec plus de 5 600 entreprises, il représente 34 300 emplois et plus de 9 % des bases de taxe professionnelle de la Communauté urbaine. Le tissu économique se caractérise par une majorité de très petites entreprises (TPE), mais également un certain nombre de comptes-clé (Boiron, Hermès, Lustucru, Distriborg, TFE, Easydis, Total, etc.) et la présence de trois grands comptes (JTEKT- anciennement Koyo, Air Liquide et Arkéma). L'empreinte industrielle reste forte sur ce territoire : le secteur industriel concentre plus d'un quart des emplois salariés privés, ce qui est de neuf points supérieur à la moyenne de la Communauté urbaine. Le taux de chômage est de l'ordre de 10 %.

Les trois enjeux de développement économique identifiés sur ce territoire sont :

- l'emploi et la gestion des ressources humaines dans les entreprises,
- l'offre d'accueil des entreprises et des activités,
- l'identité économique.

L'emploi, et plus précisément l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, est effectivement une problématique importante des Lônes et Coteaux du Rhône. Cette inadéquation pèse sur le développement économique global du secteur, le manque de main d'œuvre adaptée aux besoins des entreprises constituant un frein au développement des entreprises locales.

Cette situation a justifié la mise en place, depuis 2005, d'actions spécifiques à destination des entreprises, dont la mise en place :

- d'un dispositif régional, dispositif d'accompagnement des entreprises pour le conseil, le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés (Ecrins) permettant un travail en profondeur avec les chefs d'entreprises sur leur stratégie en matière de ressources humaines et de recrutement,
- d'un dispositif opérationnel local, le Réseau emploi sud-ouest lyonnais (Resol), regroupant les acteurs de l'emploi et de l'économie pour traiter et répondre aux postes non pourvus dans les entreprises.

Ces deux actions ont fait ressortir les grandes difficultés à trouver des compétences immédiatement disponibles, correspondant aux profils recherchés et l'absence de formation pour certains métiers.

Le projet Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ)

Pour répondre à cette problématique, la fédération des associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (Solen) a souhaité développer, en partenariat avec les acteurs locaux, un projet de mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ).

Solen est la fédération des six associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (Aeza, Ader Ouest, Abcis, CFE, Clef, Cercl) et représente près de 400 adhérents couvrant les Lônes et Coteaux du Rhône, les monts et vallons du lyonnais, la vallée du Garon, dont un tiers sur la Communauté urbaine. Solen œuvre, depuis plus de 15 ans, sur la question de la mise en adéquation locale de la formation à l'emploi et regroupe :

- des chefs d'entreprise sensibilisés au rôle qu'ils ont à jouer dans la formation des jeunes qui seront leurs salariés de demain,
- des proviseurs et professeurs de l'ensemble des lycées du sud-ouest lyonnais, ainsi que le rectorat, de plus en plus demandeurs de collaboration avec le monde économique.

Un certain nombre de nouvelles formations correspondant aux besoins des entreprises locales ont ainsi été développées dans les lycées du sud-ouest lyonnais, dont le contenu a été travaillé conjointement avec les chefs d'entreprises et les professeurs.

Le projet Mobilisation des entreprises pour l'emploi des jeunes (MEJ), qui concerne aujourd'hui tout public (jeunes et demandeurs d'emploi), a pour objectif de répondre aux difficultés croissantes de recrutement des entreprises du territoire en s'appuyant sur les actions déjà engagées.

Par cette action, en 2007, 620 entreprises ont été contactées sur le sujet et 81 ont été visitées. 810 candidats ont été contactés en conséquence et 630 candidats reçus en entretien, sur la base de profils établis avec les entreprises. 66 postes ont été pourvus en contrat à durée déterminée (CDD) ou en contrat à durée indéterminée (CDI).

En 2008, Solen sollicite l'appui de la Communauté urbaine pour poursuivre cette action et notamment mobiliser 100 entreprises locales qui recrutent à court terme, placer de 70 à 100 jeunes ou demandeurs d'emploi auprès de ces entreprises ou en formation pré-embauche et enfin engager de cinq à dix nouvelles formations locales sur les métiers particulièrement en tension sur le secteur.

La semaine de l'Emploi

Chaque année, un certain nombre de forum emploi sont organisés sur les communes de Pierre Bénite, Oullins et Saint Genis Laval, sollicitant Solen, d'une part, et toujours les mêmes entreprises, d'autre part, chacune à leur tour.

Le projet proposé par Solen cette année est de concentrer ces manifestations sur une semaine et en un seul lieu pour faciliter la mobilisation des entreprises, d'une part, et le parcours des candidats, d'autre part.

Parallèlement, Solen souhaite organiser, en partenariat avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), un forum pour l'emploi des commerciaux (plus de 20 postes pourvus de cette manière en janvier 2007) couplé à un forum spécifique pour les commerciaux en statut vendeur à domicile indépendant (VDI). Ce projet mutualiserait la demande actuelle de plusieurs entreprises locales, dont celle de l'entreprise Georges Franck qui cherche à pourvoir 200 postes, notamment.

Le budget prévisionnel

Dépenses prévisionnelles	2008 (en € TTC)	Recettes prévisionnelles	2008 (en € TTC)
chargé de mission, recrutement et formation aux méthodes RH	37 887	autofinancement (Solen)	2 750
frais administratifs et de fonctionnement	10 100	<i>subventions collectivités territoriales :</i> . Communes (CUCS + droit commun) . Communauté urbaine . Communautés de communes (de la vallée du Garon (CCVG), des vallons du lyonnais (CCVL), du pays mornantais (Copamo)) . conseil général du Rhône (politique transport) . région Rhône-Alpes (contrat territorial emploi formation (CTEF) et contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA))	12 306
organisation des visites d'entreprises	27 888		10 000
communication auprès des jeunes	1 430		10 000
			21 708
			20 541
total dépenses prévisionnelles	77 305	total recettes prévisionnelles	77 305

Il est proposé au Conseil de soutenir cette double initiative, qui représente une action intéressante localement et une offre de service différenciée, et d'accompagner ce plan d'actions à hauteur de 10 000 € pour l'année 2008.

L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de postes pourvus (100),
- le nombre de nouvelles formations sur les métiers en tension, répondant aux problématiques des recrutements récurrents (10),
- l'organisation d'une semaine de l'emploi commune à tout le territoire et d'un forum commerciaux-VDI.

Un comité de pilotage trimestriel réunira tous les acteurs et partenaires du projet MEJ ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 10 000 € pour le programme d'actions 2008 à l'association Solen.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec l'association Solen précisant les modalités de versement suivantes : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception du certificat de notification de la présente convention à l'association et le solde suivant réception du bilan de l'action.

3° - La dépense correspondante de 10 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851, selon la répartition suivante :

- 80 % en 2008, soit 8 000 €,
- 20 % en 2009, soit 2 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.